

Comité Local d'Information et de Concertation

Roussillon – Saint Clair du Rhône

Réunion du 5 juillet 2011

à 14 heures 30 à la Mairie de Saint Clair du Rhône

Liste des participants

Les membres du collège des « administrations »

M Philippe NAVARRE – Sous-préfet de Vienne
M Jean-Paul LOUIS-GAVET – SIDPC – Cellule chimique
M Jean-Pierre FORAY, DREAL Rhône-Alpes – Chef de l'Unité Territoriale de l'Isère
M Frédéric FOURNIER, SDIS 38 - Adjoint au Chef de Groupement, Chef du Service Opérations
M Benjamin CAUSSE, DDT 38 – Chef de la cellule affichage des risques n°2

Les membres du collège des « collectivités territoriales »

M Marcel BERTHOUARD – Maire de Roussillon
M Jean NEMOZ – Maire de Saint Clair du Rhône

Les membres du collège des « exploitants »

M Jean-Franck FRAOLINI – Adisseo – Directeur
M Marc DELANNOY – Bluestar Silicones – Responsable des Opérations
M Frédéric FAYANT – Engrais Sud Vienne – Directeur de région
M Alain AUTHIER – NOVAPEX – Directeur
M Pascal LUTHRINGER – Rhodia Opérations – Directeur
M Mathieu BLEUSEZ – Rubis Terminal – Responsable du dépôt de Salaise sur Sanne

Les membres du collège des « riverains »

M Jackie CROUAIL – Maire de Salaise sur Sanne – Président de SUP'AIR
M André MICHEL – Président de l'association AERIS

Les membres du collège des « salariés »

M Xavier AZZOPARDI – Secrétaire du CHS-CT Bluestar Silicones
M Pierre MOULIN – Secrétaire du CHS-CT du groupe Dauphinoise
M Pierre-Olivier TERRAS – Secrétaire du CHS-CT Rubis Terminal
Mme Sandrine DUMOULIN – Membre du CHS-CT Novapex
M Alexandre FAURE – Secrétaire du CHS-CT Adisseo

Assistaient également à la réunion

M Daniel RIGAUD – Conseiller Général de l'Isère
M Didier GUIRAUD – Sous-préfecture de Vienne
M Christian SALENBIER, DREAL Rhône-Alpes – Unité Territoriale de l'Isère
M Olivier BONNER, DREAL Rhône-Alpes – Service Prévention des Risques
Lt Colonel Jacques COLOMBIER – SDIS 38 – Chef du Groupement Nord des Sapeurs Pompiers

M Dominique PAGEAUX – Adjoint au Maire de Saint Clair du Rhône
Mme Justine MENGUY – Mairie de Salaise sur Sanne – Responsable du service Sécurité Civile
M Yvan ESSON – Adjoint au maire de Saint Clair du Rhône
M Jean MEYRAND – Adjoint au maire de Saint Clair du Rhône

M Eric DEPRES – Adisseo – Responsable QHSE
M François MAILHOS – Adisseo – Responsable exploitation
M André DUBOIS – Adisseo – Responsable du projet EUROPE 2
M Michel TROFIMOFF – Bluestar Silicones – Directeur HSE
Mme Florence BENEVELLI – Groupe Dauphinoise (ESV) – Responsable Environnement
M Jean-Michel BAR – Rhodia Opérations – Responsable HSE
M Serge JACQUET – Geodis BM – Responsable QHSE
M Daniel BOMBASARO – GIE Osiris – Responsable HSE
Mme Françoise LOCATELLI – Tourmaline – Responsable de la délégation régionale Rhône-Alpes de Proudreed France
M Bruno DURBET – Proudreed France – Responsable de site
M Laurent BROCHIER - LBMI
M Philippe MASSUYES – BSI – Directeur USRA

M Michel PERRIER – AMaRisk – Secrétariat du CLIC

Etait excusé

M Jacques VANDENESCH, DIRECCTE 38

Compte rendu de la réunion

L'ordre du jour de la réunion du CLIC était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2010
- Présentation du bilan des actions des 9 exploitants en matière de prévention des risques
- Etat d'avancement des différents projets industriels sur la plateforme de Roussillon
- Etat d'avancement du PPRT de Roussillon – Salaise sur Sanne
- Etat d'avancement des différents projets industriels sur la plateforme de Saint Clair du Rhône
- Présentation du périmètre d'étude du PPRT de Saint Clair du Rhône
- Questions diverses :
 - o Mise à jour de l'arrêté préfectoral de constitution du CLIC
 - o Modalités de diffusion des convocations et comptes rendus
 - o Premiers éléments de l'étude réalisée par l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) de Vaux en Velin sur le fonctionnement des CLIC en Rhône-Alpes
 - o Présentation de la réflexion engagée dans le cadre des secrétariats permanents pour la prévention des pollutions et des risques (SPIRAL dans la région lyonnaise et SPPPY dans la région grenobloise) en vue de l'accompagnement à la mise en œuvre des PPRT

M NEMOZ, Maire de Saint Clair du Rhône accueille le CLIC.

1. Introduction par M. NAVARRE, Sous-préfet et Président du CLIC

Mr Navarre rappelle le contexte général du CLIC de Roussillon – Saint Clair du Rhône, qui porte sur deux plateformes industrielles, faisant chacune l'objet d'un PPRT dont l'avancement est décalé dans le temps.

La première réunion à propos du PPRT de Saint Clair du Rhône, qui a lieu ce jour, démontre que le projet avance. C'est une étape importante dans le processus, M Navarre est satisfait de le voir démarrer au moment où il quitte son poste.

2. Introduction par M. FORAY, Chef de l'Unité Territoriale de la DREAL

Mr Foray rappelle en quelques mots le contexte réglementaire, les missions du CLIC et le contenu des réunions avant d'entamer l'ordre du jour.

3. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté.

4. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Adisseo

Adisseo exploite un établissement sur chacune des deux plateformes.

Investissements

Les investissements présentent une cohérence globale sur les 2 sites. En 2010, ils ont essentiellement porté sur des améliorations globales de la sécurité, avec quelques actions particulières visant à exclure certains phénomènes dangereux du champ d'application du PPRT.

La mise en place des Mesures de Maîtrise des Risques (MMR) complémentaires prescrites sur la base des études de dangers réalisées en vue de l'élaboration du PPRT de Roussillon se poursuit en 2011, qui voit également se concrétiser le projet CICERON ainsi que le projet RONALD (nouveau stockage d'ammoniac en réservoirs de type « sarcophage »). Ce stockage répond aux meilleures technologies disponibles (MTD). Les MMR portent plus particulièrement sur l'amélioration de l'alimentation électrique et le dépotage et le chargement de matières dangereuses présentant de forts potentiels de danger.

La mise en place de mesures de maîtrise des risques complémentaires en vue de la réduction du risque à la source et de la prescription de l'élaboration du PPRT de Saint Clair du Rhône est engagée. Elle s'accompagnera du projet ROCSTAR pour la suppression de certains scénarios toxiques.

Bilan du SGS

L'établissement a vu en 2010 le renouvellement de la certification de son système de gestion intégré qualité-sécurité-environnement selon les normes ISO 9001 et 14001, OHSAS 18001 et selon le système FAMI-QS, standard européen de management de la qualité de l'additif pour l'alimentation animale.

Les audits internes et externes réalisés au premier semestre 2011 n'ont pas fait apparaître d'anomalie.

L'entreprise a poursuivi sa politique de communication à chaud.

Incidents et accidents - Exercices

Depuis le début de l'année 2011, six événements ont fait l'objet d'une communication externe.

Le dernier date du 5 juillet au matin ; il s'agit d'un dépassement du seuil d'information sur la concentration en dioxyde de soufre dans l'air ambiant pendant 45 minutes.

Un exercice POI a été mené en mai 2011 avec intervention des SDIS 38 et 69.

Décisions individuelles

Les décisions sont nombreuses, avec l'examen des études de dangers des ateliers de Saint Clair du Rhône et les demandes de compléments en vue de l'élaboration du PPRT et avec les demandes d'autorisation de plusieurs projets industriels dont l'instruction est en cours.

L'aboutissement de ces projets est stratégique pour l'entreprise et permettra de pérenniser l'activité des deux établissements.

5. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Bluestar Silicones

Investissements

L'année 2011 est marquée par la poursuite des investissements d'amélioration de la sécurité des différents ateliers, par la préparation de l'arrêt bi-annuel de 2011 (avec mise en place des MMR complémentaires et contrôles réglementaires) et par le démarrage de l'atelier Silvin incluant la mise en œuvre de mesures complémentaires HSE.

Programme pluriannuel de réduction des risques

La période 2012-2013 porte essentiellement sur le maintien du niveau de sécurité des installations (remplacement d'équipements et d'instrumentation) et sur la mise en place des MMR complémentaires.

La période 2013-2015 verra la poursuite du plan de modernisation des systèmes de conduite automatisée des procédés, dont la conception est en cours de validation sur un atelier « pilote ».

Bilan du SGS

Plus des trois quarts des fiches de remontée d'information ont été traités.

Pour le reste, le programme annuel a été respecté (audits, revues de direction, test des MMR).

Aucune plainte n'est à signaler pour l'activité MCS (méthyl chloro silane).

Incidents et accidents - Exercices

Aucun incident n'a nécessité une information externe en 2011. 12 fiches d'incident ont été soumises à un suivi particulier, contre 23 en 2010 sur la même période.

Un exercice POI s'est déroulé en avril 2010 avec la participation du SDIS 38 : centres de Roussillon, Vienne et Bourgoin Jallieu, un autre exercice a eu lieu le 10 mai 2011.

Décisions individuelles

Aucune décision en 2011.

6. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Géodis BM Chimie

Investissements

Les axes principaux des investissements en matière de sécurité pour 2010 ont été la formation du personnel, le remplacement de la détection incendie sur une cellule et l'informatisation de la veille réglementaire.

Bilan du SGS

Le programme annuel d'audits est respecté. Il n'a révélé aucune non-conformité. Les certifications ISO 9001 et ISO 14001 ont été renouvelées en juin 2011.

Incidents et accidents - Exercices

Aucun incident ou accident n'est à signaler depuis la dernière réunion du CLIC. Le POI a été révisé en 2010. Un exercice POI a été réalisé fin 2010 avec intervention des moyens communs à la plateforme ; un exercice est programmé en septembre 2011 avec intervention du SDIS.

Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Les dépenses liées à la réduction des risques portent sur des études (étude séisme, révision de l'étude des dangers) et la poursuite du remplacement des équipements de détection incendie et intrusion.

Décisions individuelles

Un arrêté complémentaire a été délivré pour la modification de plusieurs rubriques ICPE du site : ajout d'une nouvelle famille de produits stockés et réduction des quantités de produits pour certaines rubriques.

M. Rigaud, conseiller général, se fait préciser la motivation de la révision des études de dangers. **M. Foray** indique que la révision est quinquennale pour les sites Seveso, et qu'elle porte sur la modification des installations ou des conditions de leur exploitation, l'évolution de la réglementation, l'intégration des résultats des études réalisées (tuyauteries, séisme), de connaissances nouvelles et du retour d'expérience.

7. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Engrais Sud Vienne

Il s'agit d'une plateforme de conditionnement d'engrais minéraux ; le volume traité est d'environ 50 000 tonnes par an, à destination de plus de 4 000 agriculteurs implantés dans 7 départements. Les produits sont des engrais simples ou en mélange.

Investissements

Les actions ont principalement porté sur le renouvellement et l'entretien des installations de manutention et des infrastructures, dans l'objectif d'une fiabilisation de l'outil, exposé à un environnement agressif, et sur l'augmentation de la capacité de stockage d'urée qui remplace l'ammoniac auprès des agriculteurs.

Bilan du SGS

Le SGS est intégré dans le système de management environnemental ISO 14001, dont la certification a été renouvelée en 2010.

Le site bénéficie d'une présence humaine permanente.

Les audits ont fait apparaître des points forts (maîtrise des risques par les salariés, suivi des enregistrements) et une piste de progrès (amélioration de la rédaction des procédures).

Incidents et accidents - Exercices

Aucun accident ou incident n'est survenu en 2009 – 2010.

Un exercice PPI est programmé en octobre 2011 avec la participation du SDIS 38.

Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Le programme prévoit l'audit des structures, la mise en place d'une nouvelle ligne d'ensachage d'urée et l'installation de nouveaux bureaux.

Une étude sismique et la révision quinquennale de l'étude des dangers sont programmées.

Décisions individuelles

L'exploitation du site est réglementée par l'arrêté préfectoral du 18 juin 2004. Aucune nouvelle demande n'est envisagée à court terme.

8. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Novapex

Investissements

Outre la révision des études de sécurité et études de dangers, les investissements sont principalement orientés vers la maîtrise des nuisances : effluents gazeux (captage et traitement des COV, réduction des émissions fugitives de COV), effluents aqueux et utilisation rationnelle de l'énergie.

Bilan du SGS

L'année 2011 est principalement marquée par la révision des études de sécurité, avec quelques modifications de la méthode employée, et la révision quinquennale de l'étude des dangers.

Incidents et accidents - Exercices

Aucun accident n'est à signaler depuis la dernière réunion du CLIC.

Deux événements sont néanmoins à retenir :

- ° la perte de l'alimentation électrique sur l'ensemble de la plateforme, qui s'est traduite par la mise en repli de toutes les installations ; aucune conséquence pour la sécurité et l'environnement
- ° l'envoi d'une bouffée de propylène à la torche, qui a conduit à l'émission d'un panache de fumée noire. L'événement est dû à un défaut de synchronisation entre Novapex et Osiris.

Par ailleurs, la communication à chaud n'a pas été satisfaisante, l'incident s'étant produit au moment de la relève, ce qui a ralenti le processus d'information externe.

Un exercice POI a été réalisé.

Décisions individuelles

Aucun événement sur la période.

M. Crouail, maire de Salaise sur Sanne, **et M. Navarre** insistent sur l'importance du bon fonctionnement de la communication à chaud, qui contribue au maintien d'une relation de confiance entre les exploitants et les riverains. Le problème des périodes transitoires doit être analysé et amélioré.

9. Bilan des actions en matière de prévention des risques du GIE Osiris

Osiris gère les moyens transversaux à la plateforme de Roussillon – Saint Clair du Rhône. A ce titre, il a en charge les moyens d'intervention et d'alerte déployés en cas de déclenchement du POI ou du PPI.

Incidents et accidents - Exercices

9 exercices POI au total ont été réalisés en 2010, 9 sont programmés en 2011, dont 4 ont été réalisés à fin juin. Chaque année, un exercice sur chaque plateforme fait intervenir les secours extérieurs.

85 % des actions correctives issues des exercices de 2010 sont achevées.

Action majeure en cours

Amélioration de la gestion de crise. L'aboutissement de cette action est prévue en janvier 2012.

10. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Rhodia Opérations

Investissements

Après une année 2010 essentiellement consacrée au traitement des COV, l'année 2011 porte sur des améliorations des installations. Le traitement du protoxyde d'azote reste le poste le plus important.

Bilan du SGS

Le programme annuel a été respecté, que ce soit au niveau des audits internes et externes, des tests des mesures de maîtrise des risques ou du retour d'expérience.

L'étude des dangers de la zone ammoniac a été mise en jour en 2010.

L'étude des dangers de l'atelier salicylique sera remise avant la fin de l'année 2011.

Incidents et accidents - Exercices

Un incident significatif a eu lieu le 21 juin 2011 ; il s'agit de l'émission de vapeurs nitreuses à la suite du déclenchement de l'atelier ANK après une coupure électrique. L'émission de vapeurs était visible depuis l'extérieur, sans que la concentration dans l'environnement ne dépasse les seuils de danger. Cet événement a fait l'objet d'une communication à chaud.

Il n'existe pas de solution économiquement acceptable pour éviter ce type d'événements.

Décisions individuelles

Cinq arrêtés ont été pris en 2010 ; aucune décision n'est à signaler depuis le début de l'année 2011.

11. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Rubis Terminal

Investissements

2011 verra la réalisation de la première tranche de travaux pour la mise en place des niveaux hauts et très hauts associés à deux actions de sécurité sur les réservoirs, ainsi que la deuxième tranche du contrôle des réservoirs.

Bilan du SGS

Le programme d'audits a été respecté et n'a pas fait apparaître d'anomalie.

En juillet 2011, l'entreprise démarre le processus de certification ISO 14001.

Incidents et accidents - Exercices

Aucun incident n'est à signaler au premier semestre 2011.

Programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques

Le programme comporte la poursuite du programme de contrôle des réservoirs, de l'informatisation des plans et de la mise en place des chaînes de sécurité sur niveau haut et niveau très haut.

Décisions individuelles

Aucune décision individuelle en 2010.

12. Bilan des actions en matière de prévention des risques de la société Tourmaline

Mme Locatelli présente rapidement Proudreed France, fonds d'investissement d'origine britannique, propriétaire et gestionnaire d'un parc immobilier industriel sur le territoire français. Proudreed est propriétaire de la société civile immobilière Tourmaline, qui possède le site de Saint Clair du Rhône.

L'activité des entrepôts appartenant à Tourmaline a débuté en décembre 2009 avec son premier locataire Ectra, prestataire logistique pour les produits dits sensibles.

Tourmaline détient l'arrêté d'autorisation de la plateforme logistique, et délègue la maintenance et l'exploitation de ses bâtiments à la société Ixim. Tourmaline gère la sécurité et les gros investissements.

M. Navarre propose que la société Ectra, locataire d'un bâtiment, soit invitée à présenter un bilan annuel de son activité devant le CLIC.

13. Avancement des projets industriels sur la plateforme de Roussillon

Le principal projet est RONALD, nouveau stockage d'ammoniac d'Adisseo, qui conduira à l'abandon des sphères aériennes de stockages actuellement exploitées par Rhodia Opérations. La réalisation de ce projet n'influe que très peu sur le PPRT, le scénario de ruine total des stockages aériens étant déjà exclu des phénomènes dangereux pris en compte pour son élaboration. Il y aura cependant une incidence sur le périmètre du PPI.

L'autre projet important est le projet ROBIN présenté par Teris, de mise en place d'une chaudière utilisant de la biomasse comme combustible, dont le dossier de demande d'autorisation est en cours d'instruction par les services de la DREAL. Une partie des besoins en vapeur de la plateforme de Roussillon sera fournie par cette installation.

14. Avancement du PPRT de Roussillon / Salaise sur Sanne

M. Foray présente un point d'avancement du PPRT de Roussillon / Salaise sur Sanne et commente la réunion publique du 4 juillet à Salaise sur Sanne, au cours de laquelle des questions intéressantes ont été posées.

Après avoir rappelé que les travaux du CLIC ne se confondent pas avec le processus d'élaboration du PPRT, **M. Navarre**, Sous-préfet et Président du CLIC, rappelle succinctement les derniers faits marquants de l'élaboration du PPRT :

- un arrêté préfectoral du 5 octobre 2010 a prorogé le délai d'approbation du PPRT au 5 octobre 2011,
- l'association se fait dans le cadre des réunions POA ; l'absence du représentant désigné par le CLIC doit être réglée soit avec le titulaire, soit par désignation d'un nouveau représentant,
- la prochaine réunion POA est programmée le 27 septembre 2011 à 14h30 en mairie de Salaise sur Sanne.
-

15. Présentation du périmètre d'étude du PPRT de Saint Clair du Rhône

Le PPRT concerne les établissements Adisseo et Tourmaline.

Le rayon moyen du périmètre d'étude est de 1 400 m, défini par les effets de plusieurs phénomènes dangereux : installations et canalisations de transfert de matières dangereuses.

Les communes impactées sont :

- dans le Rhône : Condrieu pour une petite surface sur le fleuve,
- dans la Loire : Verin, Saint Michel sur Rhône et Chavanay,
- dans l'Isère : Les Roches de Condrieu, Saint Prim, Saint Alban du Rhône, Saint Clair du Rhône

M. Fraolini précise qu'une enquête publique est en cours pour le projet EUROPE 2, qui n'aggrave pas les aléas du PPRT. Le projet remplacera des installations anciennes, et permettra de réduire les aléas par rapport à l'existant.

Les modalités de la concertation projetées sont présentées :

- mise à disposition de la population des principaux documents en mairie de Saint Clair du Rhône et sur le site www.clic-rhonealpes.com et www.pprtrhonealpes.com,
- ouverture d'un registre en mairie de Saint Clair du Rhône,

- tenue à Saint Clair du Rhône avant fin 2011 d'une réunion publique de présentation de la démarche d'élaboration du PPRT,
- bilan de la concertation à disposition des POA dans les 3 préfectures, en mairie de Saint Clair du Rhône et sur les sites internet

Les autres mairies impactées seront consultées.

Si d'autres communes en manifestent le désir, un registre pourra être ouvert en mairie et une réunion publique pourra être organisée.

A l'issue des consultations, l'arrêté interdépartemental de prescription de l'élaboration du PPRT sera signé par les 3 préfets.

Pour les phases d'association, les POA proposés sont les suivants :

- équipe projet (DREAL et DDT des trois départements concernés avec pilotage de la DDT de l'Isère)
- exploitants : Adisseo et Tourmaline, ainsi que le GIE Osiris ; la société Prayon, ne participant pas au PPRT mais implantée sur la plateforme, pourra être invitée à participer autant que de besoin,
- les maires des communes impactées,
- le président de la communauté de communes du Pays Roussillonnais,
- le président de la communauté de communes du Pilat Rhodanien,
- le président de la communauté de communes de Condrieu,
- le représentant du CLIC,
- le président du Conseil Régional,
- les présidents des Conseils Généraux des départements de l'Isère, du Rhône et de la Loire,
- le Chef du SIDPC de l'Isère,
- le directeur de la CNR,
- les directeurs régionaux de la SNCF et de RFF

M. André MICHEL, président de l'association AERIS, est proposé comme représentant du CLIC.

La première réunion des POA pourrait se tenir avant la fin de l'année 2011.

16. Questions diverses

Mise à jour de la composition du CLIC

Les propositions sont à formuler par écrit au secrétariat du CLIC.

Concernant la représentation des communes de la rive droite du Rhône, le périmètre d'étude du PPRT montre que la commune de Condrieu est très peu concernée. Il est proposé que le Maire de Saint Michel du Rhône soit invité à participer au CLIC et représente les communes de la rive droite du Rhône.

Il est également proposé que l'association « Sauvons notre futur » soit invitée à participer au CLIC et que la SCI Tourmaline, impliquée dans le PPRT de Saint Clair du Rhône, soit dorénavant membre suppléant du collège des exploitants.

L'ensemble du CLIC est favorable au maintien de la représentation des établissements scolaires en son sein, qui présente un intérêt certain pour la diffusion de l'information.

Diffusion des comptes-rendus et des convocations

M. Foray propose que les comptes-rendus et les convocations aux réunions des CLIC et des POA soient diffusés en priorité par internet.

Cette proposition ne fait l'objet d'aucune objection.

Etude du fonctionnement des CLIC en région Rhône Alpes

Le SPIRAL a confié une étude du fonctionnement des CLIC à l'ENTPE de Vaux en Velin. Son contenu sera consultable sur le site clic-rhonealpes.com ; une présentation sera jointe au compte-rendu de la présente réunion.

Elle met en particulier en évidence que le temps de parole est inégalement réparti entre les collègues :

- 40 % pour l'Administration
- 20 % pour les Collectivités Territoriales
- 20 % pour les Exploitants
- 20 % pour les Associations

Les interventions du collège des salariés sont très limitées ; la majorité des personnes interrogées le regrette.

C'est le signe que la concertation peut être encore améliorée.

Cette étude débouchera sur des recommandations qui seront examinées lors de l'élaboration de l'arrêté ministériel qui sera pris pour la création des Commissions de Suivi de Site (CSS) qui se substitueront aux CLIC, CLIS, CLI...

M. Nemoz constate que le processus d'élaboration du PPRT de Roussillon aura pris environ 3 ans ; il demande si ce délai sera plus court pour Saint Clair du Rhône.

M. Foray rappelle que le PPRT de Roussillon est l'un des premiers à avoir été prescrits. Durant le processus, les règles méthodologiques ont évolué, notamment en ce qui concerne les phénomènes dangereux à prendre en compte. La méthodologie étant maintenant figée, il pense que le délai de 18 mois paraît réaliste. Par ailleurs, les enjeux sont moins complexes, et les habitations implantées à l'intérieur du périmètre d'étude sont moins nombreuses.

Ces propos sont confirmés par **M. Navarre**, qui rappelle également les délais incompressibles (consultations, publications, enquête publique).

Accompagnement à la mise en œuvre des PPRT

M. Foray informe le CLIC qu'une réflexion est en cours par les SPPPI, visant à l'élaboration de documents à destination des propriétaires (démarches à entreprendre pour évaluer la performance du bien en termes de protection vis-à-vis des phénomènes dangereux et pour le financement des travaux prescrits), et des entreprises (renforcement des structures vis-à-vis des effets thermiques et de suppression).

La séance est levée à 16h30.

Destinataires

- Monsieur le Préfet de l'Isère – Mission de Coordination Interministérielle – Mission santé environnement ;
- Monsieur le Préfet de l'Isère – Service Interministériel de Défense et de Protection Civile ;
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes, Unité Territoriale de l'Isère ;
- M. le Directeur Départemental des Territoires ;
- M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais ;
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien ;
- Monsieur le Maire de Roussillon ;
- Monsieur le Maire de Saint Clair du Rhône ;
- Madame le Maire du Péage de Roussillon ;
- Madame le Maire de Condrieu ;
- Monsieur le Directeur de la Société ADISSEO France S.A.S. ;
- Monsieur le Directeur de la Société ENGRAIS SUD VIENNE ;
- Monsieur le Directeur de la Société NOVAPEX ;
- Monsieur le Directeur de la Société RHODIA OPERATIONS ;
- Monsieur le Directeur de la Société BLUESTAR SILICONES ;
- Monsieur le Directeur de la Société RUBIS TERMINAL ;
- Monsieur le Directeur de la Société OSIRIS G.I.E. ;
- Monsieur le Directeur de la Société GEODIS BM ;
- M. le Proviseur du lycée de l'Edit ;
- M. le Chef d'établissement du Centre scolaire Jeanne d'Arc ;
- M. le Président de la FRAPNA ;
- Monsieur le Président de l'Association « Vivre Ici – Vallée du Rhône Environnement » ;
- M. le Président de l'Association AERIS ;
- M. le Président de SUP'AIR ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la Société ADISSEO France S.A.S. ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la Société ENGRAIS SUD VIENNE ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la Société NOVAPEX ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la Société RHODIA OPERATIONS ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la Société BLUESTAR SILICONES ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la Société RUBIS TERMINAL ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la Société OSIRIS G.I.E. ;
- M. le Secrétaire du CHSCT de la société GEODIS BM ;
- Monsieur Daniel RIGAUD, Conseiller Général du canton de Roussillon ;

